

La principale organisation à s'occuper, au sein de la communauté, de la responsabilité sociale des entreprises est le Taskforce on the Churches and Corporate Responsibility (TCCR), une organisation oecuménique financée entièrement par ses membres, qui sont un vaste éventail d'Églises et de sociétés religieuses. Son but officiel est de permettre à ses membres de devenir des actionnaires moraux de sociétés canadiennes. Elle se livre à des travaux de recherche et des activités de promotion avec des entreprises et des pouvoirs publics dans plusieurs dossiers, tels la régie et la responsabilité des entreprises, l'écologie, les droits de la personne et les droits territoriaux des Autochtones.

De concert avec ses pendants du Royaume-Uni et des États-Unis, le TCCR a produit un document intitulé *Principles for Global Responsibility : Bench Marks for Measuring Business Performance* (appelé communément le document des *Bench Marks* ou des analyses comparatives). Il s'agit d'un outil qui permet d'examiner le rendement des entreprises transnationales par rapport à la gamme complète des dimensions de la responsabilité des entreprises, y compris les normes du travail, les normes environnementales et les questions de régie. La première version a été publiée en septembre 1995, et les travaux en vue de la production d'une seconde version ont commencé début 1997. Un dialogue a été amorcé avec des sociétés canadiennes, et l'on s'est employé à promouvoir l'ouvrage auprès d'organisations désireuses d'utiliser le cadre proposé pour mesurer le rendement à l'échelle mondiale des entreprises et attirées par sa pertinence pour les codes de conduite des sociétés.

Le TCCR a publié plusieurs documents de recherche sur les exportations militaires, la responsabilité des entreprises, le commerce et les droits de la personne, la justice écologique et l'investissement responsable. Son rapport annuel constitue un document de référence utile sur les dimensions de la responsabilité sociale des entreprises. Nous avons déjà décrit d'autres aspects du programme du TCCR dans les sections sur le développement durable et les droits de la personne.

Un certain nombre d'initiatives nouvelles visent à inciter les consommateurs à prendre des mesures pour promouvoir les droits de la personne et un commerce international équitable, notamment en choisissant des produits portant certaines étiquettes. Nous en avons déjà parlé dans des sections précédentes. L'étiquette RugMark est une garantie du fait qu'un produit a été fabriqué sans le recours au travail des enfants. L'étiquette du Forest Stewardship Council, qui vient tout juste d'être introduite au Canada, garantit que les produits forestiers sur lesquels elle est apposée sont le résultat de pratiques de gestion forestière durable.